

JOURNAL OF INTERDISCIPLINARY HISTORY OF IDEAS



2016

Volume 5 Issue 9
Item 2

– Section 2 : Articles –

Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)

Le progrès des idées là où on ne l'attend pas

by
Olivier Perru



JIHI 2016

Volume 5 Issue 9

Section 1: Editorials

1. *What's in a CFP?* (M. Albertone – E. Pasini)

Section 2: Articles

2. *Marie Le Masson Le Golft (1749-1826). Le progrès des idées là où on ne l'attend pas* (O. Perru)
3. *Oasisité* (L.A. Torres Rojo)

Section 3: Notes

4. *Pour une approche historico-linguistique des documents historiques. Croisements inter/transdisciplinaires en France et en Italie* (M. Margotti, R. Raus)

Section 4: Reviews

5. *Book Reviews and Notices* (E. Pasini)

Section 5: News & Notices

6. *Activities of the GISI | Les activités du GISI (2016)*

.....

Marie Le Masson Le Golft (1749-1826)

Le progrès des idées là où on ne l'attend pas

Olivier Perru *

Marie Le Masson Le Golft est née au Havre en 1749 et elle est l'une des rares femmes érudites de la fin du XVIII^e siècle à avoir joui à l'époque d'une toute relative reconnaissance et à avoir eu un rôle également relatif dans des domaines assez divers : sciences naturelles, histoire, littérature. Fait inédit pour une femme, elle est membre et correspondante de plusieurs académies dont celles de Rouen, d'Arras et de Lyon. Dans cet article, nous essayons de décrypter cette personnalité paradoxale, ses apports et les questions qu'elle laisse en suspens. Femme scientifique et littéraire à la fois, elle fait figure de touche à tout. Elle semble demeurer à la préscience au sens de Bachelard et mêler à la science une esthétique préromantique dans sa Balance de la Nature (1784). Catholique pratiquante, elle persiste à présenter l'œuvre de l'abbé Dicquemare quasiment dans le contexte d'une théologie naturelle ; mais elle est une exception dans une Eglise catholique dominée par les hommes et qui ne reconnaît pas la légitimité d'une vie intellectuelle et scientifique à une femme. Très attachée intentionnellement aux Lumières, elle continue à s'en réclamer après la Révolution. En réalité, sa philosophie est davantage celle de Malebranche que celle de Rousseau. Ce personnage paradoxal est une figure attachante dont il reste encore des aspects à découvrir.



* Université Lyon 1, (olivier.perru@univ-lyon1.fr).

1. Introduction : Marie le Masson et Jacques-François Dicquemare

Cyril Le Meur a exhumé en 2006 la mémoire de Marie Le Masson Le Golf et de l'abbé Dicquemare tout en posant au préalable le problème de ce qu'il appelle « la science des prêtres » et de l'apologétique. S'il y eut effectivement un usage apologétique des sciences naturelles au XVIII^e siècle, il n'y a pas pour autant de « science des prêtres ». Il y eut des prêtres scientifiques, qui furent plus ou moins des scientifiques authentiques ; ceux d'entre eux qui firent usage des sciences naturelles dans une intention apologétique se contentèrent souvent, à l'instar de l'abbé Pluche, d'écrire sur la nature dans un cadre épistémologique extérieur aux sciences. Telle ne fut pas l'œuvre de l'abbé Dicquemare.

L'abbé Jacques-François Dicquemare (1733-1789) est un ecclésiastique de la fin du XVIII^e siècle qui fut un naturaliste de terrain, résidant au Havre et explorant les côtes du pays de Caux pour décrire et classer les animaux marins¹. L'abbé Dicquemare est né au Havre le 7 mars 1733. Dambourney (un scientifique et homme d'affaires de l'Académie de Rouen) écrit qu'il étudia la philosophie et la physique à Paris et qu'il eût comme professeur l'abbé Nollet² ; ce que confirme dans sa notice Marie le Masson Le Golf. L'abbé Lecomte, dans un ouvrage du XIX^e siècle, écrit :

Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique ; mais son goût ou plutôt sa passion dominante pour les sciences et les arts, jointe à l'idée qu'il s'était faite du ministère, ne lui permirent jamais d'entrer dans les ordres sacrés. Il resta constamment dans le rang des lévites, et porta la modestie jusqu'à n'oser s'élever jusqu'aux dignités du sacerdoce. Il honora la cléricature par la pureté de sa vie et par sa prodigieuse érudition. Il rendit de grands services à la religion par ses écrits et par ses découvertes en proclamant les merveilles de la Nature, inconnues jusqu'à lui³.

¹ Olivier Perru, « L'abbé Jacques-François Dicquemare (1733-1789), un zoologiste havrais et ses découvertes sur les anémones de mer », *Bulletin d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences de la Vie*, 19, 2 (2012), 143-160.

² Louis-Alexandre Dambourney (1790), « Notes biographiques sur la vie et les écrits de M. l'abbé Dicquemare », *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 5 (1821), 325-327, p. 326.

³ J.-B. Lecomte (abbé), *Les églises et le clergé de la ville du Havre de grâce (1516-1851)*, Derache : Paris, 1851, p. 149.

Dicquemare fut donc un de ces clercs non-prêtres fréquents au XVIII^e siècle. Il reçut la tonsure en 1756. L'abbé Lecomte ajoute quelques anecdotes, comme le fait que Dicquemare « vivait simplement et paisiblement au milieu de sa *ménagerie marine* et de ses livres »¹, mais en même temps, il reçoit des visites de savants français et étrangers et est même reçu à Versailles en 1786 par le roi Louis XVI qui s'intéressait à ses travaux.

Au Havre, il étudia et expérimenta en astronomie, en géographie et en zoologie marine. C'est surtout ce dernier domaine qui nous intéressera ici. L'abbé Dicquemare enseigna la physique, et sans doute l'histoire naturelle au Havre, mais ce fut un semi échec qui le décida à se retirer dans la contemplation de la Nature. Dicquemare fut membre associé de l'Académie de Rouen à partir de 1770 comme adjoint et le 7 février 1781 comme titulaire ; il fut également nommé correspondant de Cadet à l'Académie des Sciences le 21 août 1782². D'abord connu par ses travaux d'astronomie et par l'édition de cartes marines, Dicquemare se consacra surtout après 1770 à la recherche sur les animaux marins, en particulier sur les actinies ou anémones de mer. C'est ce qu'explique Dambourney : « Mais ces ouvrages, très utiles d'ailleurs, convenaient moins au génie de notre confrère que la contemplation de la nature qu'il avait toujours fait concourir avec ses autres travaux. Il publia des Mémoires qui depuis, ont enrichi divers ouvrages... »³. Dicquemare est dépeint comme un naturaliste type du XVIII^e siècle, marqué aussi par la physiocratie et par une morale humaniste ; d'autres textes rapportent qu'il prit position contre l'esclavage, lequel donnait lieu au Havre à des trafics inhumains. L'article de Dambourney se termine ainsi :

Le Roi, auquel on fit voir le portefeuille de notre confrère [ses dessins], ordonna que l'on prît sur son trésor les fonds nécessaires pour la gravure des planches et l'impression de cet ouvrage dont il lui permit de diriger l'exécution. Le laborieux auteur s'occupait à l'augmenter et à le perfectionner lorsqu'une maladie occasionnée par les fatigues, par des immersions dans la mer trop prolongées, le réduisit à l'extrémité. Sentant approcher

¹ *Ibid.*, p. 150.

² Louis-Claude Cadet de Gassicourt (1731-1799), était pharmacien, apothicaire-major à l'Hôtel des Invalides et membre de l'Académie des Sciences depuis 1766.

³ Louis-Alexandre Dambourney (1790), « Notes biographiques sur la vie et les écrits de M. l'abbé Dicquemare », *op. cit.*, p. 326.

le terme fatal, il employa trois jours à indiquer à Mlle Le Masson le Golft, son élève, le dernier ordre qu'il croyait nécessaire à ses écrits, dont il lui fit présent, à charge de les achever. Il ne s'occupa plus que des rapports de l'homme avec son Créateur, au sein duquel il expira, le 29 mars dernier¹.

La notice de Dambourney est en fait une reprise de la notice de Marie Le Masson qui a sans doute expédié la même notice biographique à Lyon, Rouen et Arras. En effet, on trouve dans le texte de Dambourney les mêmes éléments que ce que l'on a dans la notice conservée aux archives de l'Académie de Lyon, mais de façon plus synthétique. Dambourney s'efforce de montrer, sur un ton un peu apologétique, l'activité d'un clerc naturaliste, refusant les honneurs mais rejoint par le pouvoir qui veut faire publier son œuvre, donnant dans les idées du temps (la physiocratie, la prise de position contre l'esclavage, l'humanisme des Lumières) et adorant le Créateur jusque dans sa mort. Le portefeuille de Dicquemare est une collection de dessins des diverses espèces d'Actinies qu'il a découvertes, ce portefeuille ne fut jamais édité mais il se trouve toujours à la bibliothèque de Rouen où Mlle Le Masson le Golft, sa nièce, les a déposés.

Les archives de l'Académie des Sciences conservent une Lettre de l'abbé Dicquemare, du 17 septembre 1771, à l'occasion de l'envoi de son cosmoplane monté et du projet de publication par l'Académie d'un dictionnaire de la marine. Elle évoque une ligne directrice du projet scientifique de l'abbé Dicquemare : favoriser le partage d'un langage scientifique commun, « une langue devenue celle de l'Europe entière », fixer « le sens des mots d'une Science qui fait d'elle-même tant d'honneur à l'homme ». Certes, il pense sans doute à la marine, mais probablement cette intuition fait-elle partie de ce qui guide son action scientifique et pédagogique. « Le but des académies étant la perfection des Sciences qui font leur objet, vous avez pensé Messieurs, qu'il fallait commencer par s'entendre, quoi de plus naturel et de plus juste ? »².

L'abbé Dicquemare fit des observations et découvertes sur les côtes de la Manche, sur les anémones de mer, les moules et les huîtres. L'importance du personnage pour notre sujet est qu'il fut explicitement encouragé par la hiérarchie catholique. Durant l'Assemblée générale du Clergé de France de 1786,

¹ *Ibid.*

² Jacques-François Dicquemare (abbé), « Lettre du 17 septembre 1771 à l'Académie des Sciences ». *Dossier Jacques-François Dicquemare*, Archives de l'Académie des Sciences.

l'archevêque d'Arles, Jean-Marie du Lau, qui préside la Commission pour la religion et la juridiction en faveur des gens de Lettres, lit un rapport sur le « département de trente mille livres en faveur des écrivains ecclésiastiques et laïques, qui auront bien mérité de la religion et des meurs » et il énumère différents auteurs et savants, surtout des prêtres, qu'il s'agirait de remercier, c'est-à-dire, de pensionner. Le rapport se termine ainsi :

« Qu'il nous soit permis en terminant ce rapport de remercier au nom du Clergé, Monsieur l'abbé Dicquemare, connu dans le monde savant par une multitude d'expériences et d'observations sur l'histoire naturelle. Elles lui ont fourni de précieux témoignages pour montrer plus d'une fois l'alliance des vérités physiques avec les vérités révélées, objet bien important dans le siècle où nous vivons et que les théologiens négligent quelquefois faute d'avoir creusé comme M. Dicquemare, les profondeurs de la nature¹.

Dicquemare est cité tout à fait à la fin, après les théologiens, linguistes, historiens ou grammairiens. Un contemporain et compatriote havrais de Dicquemare, Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre a laissé dans *Harmonies de la Nature*, un éloge des découvertes zoologiques de Dicquemare :

On trouve, collées à nos rochers, des anémones de mer, espèce de fleur vivante ou animale, qui s'ouvre et se ferme comme une bourse, et lance un jet d'eau si on vient à la toucher. On prétend que c'est un polype, c'est-à-dire une agrégation d'un grand nombre de petits animalcules qui travaillent ensemble, comme les abeilles dans une ruche. Un concert de travaux et de défenses si parfait est sans doute digne d'être admiré par les hommes. L'abbé Dicquemare, mon laborieux compatriote, en a fait une histoire curieuse².



¹ Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, « Vingt-neuvième Rapport du Bureau de la Religion et de la Juridiction en faveur des gens de Lettres », *Procès-Verbal de l'Assemblée générale du clergé de France tenue à Paris, au couvent des Grands-Augustins*, Guillaume Desprez : Paris, 1789, p. 1208-1214, à p. 1214.

² Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la Nature*, tome II, Méquignon-Marvis : Paris, 1818, p. 144-145.

2. Autour de la biographie de Marie le Masson le Golft

Marie Le Masson Le Golft est née au Havre en 1749 et elle est l'une des rares femmes érudites de la fin du XVIII^e siècle à avoir joui à l'époque d'une toute relative reconnaissance et à avoir eu un rôle également relatif dans des domaines assez divers : sciences naturelles, histoire, littérature. Comme l'abbé Dicquemare, elle est issue de la bourgeoisie commerçante locale, alors en plein essor. On l'a parfois présentée comme la nièce de Dicquemare, ce qui est faux, ce dernier était en fait un ami de sa famille qui a complété l'instruction reçue par Marie le Masson en sciences, et en particulier en zoologie expérimentale. Elle fut donc son élève. L'hydrographe d'Après de Manneville aurait aussi contribué à sa formation en sciences et en dessin¹.

Dicquemare lui confiera par son testament sa volonté de faire imprimer son portefeuille, c'est-à-dire l'ensemble des dessins d'animaux marins, notamment les anémones de mer, qu'il a réalisés. Cyril Le Meur écrit à ce propos : « Elle s'y emploie avec une honnêteté, une fidélité et une ténacité admirables, mais ses efforts resteront vains : entre 1789 et 1805, l'administration avait d'autres chats à fouetter »². On peut cependant penser que les relations à Paris de Marie avec Lacépède et avec d'autres savants du Muséum sont allées aussi en ce sens ; mais cela ne suffira pas pour faire reconnaître et éditer l'œuvre de Dicquemare. Outre le travail entrepris à la suite de Dicquemare, en zoologie, Marie Le Masson a essayé toute sa vie d'être reconnue comme femme de lettres et de sciences, elle est toujours restée une personne inclassable : du côté de ses convictions intellectuelles et de sa pratique, c'est une femme de sciences, ce qui est déjà peu courant à l'époque ; en même temps, elle est profondément catholique. En tant que femme et scientifique, elle sait qu'elle va à l'encontre de la tradition ; elle s'intéresse à la philosophie et aux idées nouvelles tout en se méfiant des philosophes, elle continue à faire l'éloge du siècle des Lumières lorsqu'il suscitera la réprobation des milieux bien pensants, sous la Restauration, donc à la fin de sa vie. Elle soutient délibérément un point de vue abolitionniste face à l'esclavage et dans ses ouvrages sur Le Havre, elle prend position contre les riches

¹ Jean-Baptiste d'Après de Manneville (1707-1780) fut hydrographe et capitaine de vaisseau.

² Cyril Le Meur, « Epigones provinciaux de l'écriture apologétique de la nature : l'abbé Dicquemare et Marie Le Masson Le Golft », *Ecrire la nature au XVIII^e siècle. Autour de l'abbé Pluche*, F. Gevrey, J. Bloch, J.-L. Haquette, Presses Universitaires Paris Sorbonne : Paris, 2006, 177-187, p. 180.

négociants, politiques locaux, libres-penseurs... mais qui organisent la traite des noirs sans le moindre scrupule. Comme à Nantes, le commerce colonial est tout puissant au Havre et il faut du courage à Marie Le Masson et à Dicquemare pour affirmer une position abolitionniste avant 1780 ; elle est admise dans le Cercle des Philadelphes (elle y fait allusion dans ses papiers), un groupe sans grand caractère antireligieux ni idéologique mais qui est anti-esclavagiste et a pour base de son action Saint-Domingue.

Fait inédit pour une femme à l'époque, elle est membre et correspondante de plusieurs académies dont celle d'Arras et celle de Lyon. A Arras, Marie Le Masson est admise comme membre honoraire le 3 février 1787 en même temps que la future féministe révolutionnaire Louise de Kéralio ; il faut dire que depuis 1786, c'est un certain Maximilien de Robespierre qui dirige cette Académie. Et Robespierre, ce 3 février 1787, dans sa « Réponse au discours de Mlle de Kéralio » semble encourager la présence des femmes dans les Académies et dans les sciences en général¹. Ceci dit, cela reste au niveau de la déclaration d'intention, car, comme le note Carla Hesse, « au XVIIIe siècle, l'Académie d'Arras ne compte aucune femme parmi ses 116 membres ordinaires. Sur les 124 membres honoraires, 3 seulement sont des femmes, toutes célibataires. Mlle de Kéralio et Mlle Le Masson Le Golft sont toutes deux admises comme membres honoraires le 3 février 1787 et Mlle du Chastellier le 16 octobre 1789 »². Marie Le Masson a une correspondance fournie avec le secrétaire de l'Académie d'Arras, Dubois de Fosseux.

Auparavant, Marie Le Masson avait été admise à l'Académie des Belles-Lettres,

¹ Maximilien de Robespierre, « Réponse de Robespierre au discours de Mlle de Kéralio », (*Œuvres de Maximilien Robespierre*, tome XI, Compléments (1784-1794), édition présentée et annotée par Florence Gauthier ; Edition du Centenaire des études robespierristes, SER : Paris, 2007, p. 189-201. « Il s'agit bien désormais de parcourir 'l'univers que l'être intelligent, l'être que la raison et la perfectibilité distinguent des autres êtres' en y donnant toute leur place aux femmes. Ainsi, après avoir précisé ce qui se partage tout en faisant complément dans l'homme et la femme, d'un côté la capacité à 'sonder les profondeurs des sciences abstraites', de l'autre un abord spécifique 'de la sensibilité et de l'imagination', Robespierre peut affirmer (...) que 'la perfection des travaux de l'esprit humain consiste dans l'union de ces qualités diverses', et donc que 'le moyen de les rassembler est d'associer les femmes aux compagnies littéraires' (p. 194) ». Jacques Guilhaumou, *Annales historiques de la Révolution française*, 352, 289-291, p. 289-290.

² Carla Hesse, in Nicole Pellegrin Ed., *Histoire d'historiennes*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p.210. Voir E. van Drival, *Histoire de l'Académie d'Arras depuis sa fondation en 1737 jusqu'à nos jours*, Courtin : Arras, 1872, 223-255.

Sciences et Arts de Lyon, en 1785. Une lettre adressée au secrétaire de l'Académie, Claret de La Tourrette, témoigne de sa reconnaissance pour cette association : « Ce docte corps a donc pris à mon égard des dispositions honorables que j'osais à peine désirer, ainsi je puis continuer d'observer et d'écrire. Il y avait quelques temps, Monsieur que j'étais en correspondance avec des personnes éminentes, lorsque l'une de ces dames, très instruite, m'a fait l'honneur de me demander des avis sur l'éducation de Mlle sa fille. Les cinq lettres ci jointes sont mes premières réponses ; je vous les adresse dans l'espérance qu'elles pourront être lues à l'académie, non comme chose relative à la religion mais à l'éducation »¹.

Cette Lettre du 10 août 1785 dans laquelle Marie annonce l'envoi de plusieurs de ses *Lettres relatives à l'éducation* permet d'introduire ici la composition de l'œuvre de Marie Le Masson. Avant la Révolution, elle publie une *Balance de la Nature* (1784) dans laquelle elle cherche à introduire des critères qualitatifs dans les sciences de l'époque ; il ne s'agit pas seulement de classer les végétaux ou les animaux mais de les noter selon des critères de couleur, gout, saveur, valeur, etc. L'utilité des objets naturels est aussi un critère essentiel à leur valeur, on retrouve ici une idée propre à Buffon. Pour les gourmands, la truite saumonée obtient 20/20 et l'esturgeon 19, mais le rouget grondin est recalé avec 2. Cyril le Meur écrit : « Comme chez Dicquemare, on est immédiatement frappé chez Marie par une attention extrême portée à la diversité des objets, des formes, des couleurs surtout. Tous deux sont non seulement naturalistes, mais aussi d'excellents dessinateurs, peintres, experts en gravures et coloristes réputés, voire même théoriciens de la couleur, newtonien certes, mais parfois, comme Goethe, renâclant devant le prosaïsme de la théorie newtonienne des couleurs »². L'auteur semble voir chez Marie Le Masson un regard préromantique sur la nature, proche de Bernardin de Saint-Pierre. Cependant, et c'est sans doute plus important, d'une part, Marie le Masson cherche à faire un travail scientifique, dans la ligne de Buffon à qui elle soumet sa *Balance de la Nature* (ce qui n'est pas le cas de Bernardin de Saint-Pierre, bien qu'il ait aussi fait de la botanique) ; d'autre

¹ Marie Le Masson Le Golfé, *Lettre du 10 août 1785 à Claret de La Tourrette*, Ms 268-IV, f. 247, Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon.

² Cyril Le Meur, « Epigones provinciaux de l'écriture apologétique de la nature : l'abbé Dicquemare et Marie Le Masson Le Golfé », *Ecrire la nature au XVIII^e siècle. Autour de l'abbé Pluche*, F. Gevrey, J. Bloch, J.-L. Haquette, Presses Universitaires Paris Sorbonne : Paris, 2006, 177-187, p. 185.

part, il me semble qu'il y a dans cet essai une recherche d'intégration de la qualité dans le jugement porté sur un objet naturel ; l'idée serait de ne pas réduire l'objet à son épure, à des caractères ou des différences finalement figuratives ou quantitatives. Mais comment réintégrer la qualité (la couleur) dans un jugement finalement quantitatif (une note) ? Quelle méthode adopter ? La note suppose-t-elle un étalonnage conventionnel ?¹ On est aujourd'hui devant le problème lorsqu'un médecin vous demande : Notez sur une échelle de 1 à 5 le mal dont vous souffrez... Même s'il y a des critères objectifs, comment ne pas ramener ce type de jugement à une impression purement subjective ? Marie s'en défend et évoque l'aspect esthétique supposé objectif qui fait la base de son jugement :

La lumière réfléchie d'un corps pourpre sur un blanc la teint en couleur de rose ; et si l'un et l'autre étaient cerise, les reflets réciproques rendraient la couleur beaucoup plus belle qu'elle ne l'est en effet. Les couleurs reçoivent encore un degré de beauté différent, à raison de l'état actuel des surfaces plus ou moins lisses ; la transparence y occasionne aussi des différences sensibles ; elles reçoivent encore un nouvel éclat de la comparaison que l'œil fait avec les couleurs voisines. C'est principalement sur tout ceci, et sur l'accord reconnu de certaines couleurs entre elles que les peintres fondent la magie de leur art. C'est aussi ce qui sert de base à mes appréciations, je n'ai pas seulement égard à la couleur propre des objets, je considère si cette couleur réfléchit plus ou moins de lumière ; si lorsqu'elle reçoit plus ou moins d'ombre, elle conserve une partie de sa beauté, de son identité, de sa fraîcheur, de sa suavité, de son moelleux : j'observe encore ce qu'elle vaut auprès d'une autre et réciproquement².

Donc, la notation sur 20 de la couleur se résout bien en plusieurs critères et intègre la comparaison des « coloris » propres à chaque espèce animale, par exemple ; ainsi Marie se défend d'introduire de l'arbitraire. Sa méthode reste cependant un peu opaque.

Marie Le Masson écrit encore en 1786 une *Esquisse d'un tableau du genre humain*, où elle note aussi les qualités et les défauts des divers peuples ou ethnies connues à l'époque. Il faut encore ajouter la publication en 1788 de ses *Lettres relatives à l'Éducation*. Le fait de traiter de l'éducation des filles n'est plus tabou

¹ Voir : Marc Décimo, in Marie Le Masson Le Golft, *Balance de la Nature* (1784), Les Presses du réel, 2005, p. 20.

² Marie Le Masson Le Golft, *Balance de la Nature* (1784), Les Presses du réel, 2005, p. 45.

depuis le *Traité de Fénelon* sur ce sujet. Mais ici, c'est une femme qui donne des principes et une méthode, supposés assez universels, à une autre femme (de condition), la comtesse de Puget pour l'éducation de sa fille (les Lettres sont envoyées à partir de 1785). L'éducation aux sciences et aux arts devient donc aussi une affaire de femmes, ce qui est proprement révolutionnaire, même en 1788. Avant la publication de l'ouvrage, Marie le Masson envoie aux académies de Lyon et d'Arras ses premières lettres, elle reçoit avec les félicitations de l'Académie d'Arras, des échos des débats que ses positions ont suscités parmi les académiciens.

Après la mort de Dicquemare, en 1789, Marie Le Masson ne publiera presque plus rien ; elle rédigera cependant des Mémoires pour l'Académie de Rouen, mais ceux-ci seront simplement lus en séance ou par des rédacteurs et non publiés. Mais elle sera essentiellement enseignante ou préceptrice jusqu'à son décès en 1826. Pour elle comme pour d'autres, le temps semble s'être en partie arrêté en 1789. Sans doute brouillée avec la bourgeoisie havraise locale et évitant prudemment les excès de la municipalité révolutionnaire du Havre, elle s'installe à Paris où elle enseigne pour subvenir à ses besoins et où, plutôt prudente et traditionaliste, elle est en relation avec des scientifiques et des politiques de la période révolutionnaire : l'abbé Grégoire, Daubenton, Lacépède, Chaptal... En

1797, elle s'installe définitivement à Rouen où elle est contemporaine de la multiplication des initiatives privées en faveur du rétablissement d'un enseignement secondaire, auquel elle participe. En effet, les promesses de la Révolution n'étant guère suivies d'effets pour l'enseignement secondaire, ou du moins pas suffisamment, on voit fleurir de multiples écoles et pensions privées, sous le Directoire et le Consulat. C'est dans l'une d'entre elles, à Rouen, que Marie Le Masson Le Golft survécut en donnant des cours¹. On a peu d'informations sur son activité professionnelle à Rouen dans le premier quart du XIX^e siècle.



¹ Cyril Le Meur, *Notice de Marie Le Masson Le Golft*, Dictionnaire SIEFAR, 2005.

3. Les textes et la notice conservés à la bibliothèque de l'Académie de Lyon

La biographie et les caractéristiques de l'œuvre de Marie Le Masson Le Golft ont déjà été établis globalement par Cyril Le Meur. Qu'y a-t-il de nouveau à ajouter ?

- La correspondance de Marie Le Masson avec les savants et les académies, surtout avant 1789. Nous avons quelques documents de l'Académie de Lyon qui entrent dans cette catégorie. Il faut y ajouter la notice rédigée par Marie Le Masson en 1789 sur la vie de Dicquemare, envoyée à La Tourette et conservée à l'Académie de Lyon.
- Une étude de détail des articles, livres, etc. (là aussi, en particulier avant 1789) n'a pas été faite. Il convient donc de regarder cela de plus près.
- Enfin, on connaît surtout l'œuvre d'avant 1789, mais très peu l'activité et les travaux postérieurs à la Révolution française. Celle-ci ne compte que quelques manuscrits, conservés à l'Académie de Rouen.

Les correspondances de Marie Le Masson avec les académies de province permettent d'attester l'envoi de ses publications principales ou annexes à ces académies. Le 28 juin 1785, elle écrit à l'occasion de l'envoi de plusieurs textes, à La Tourette, secrétaire de l'Académie de Lyon :

La réponse que vous m'avez faite au nom de l'Académie à l'occasion de ma *Balance de la Nature* fortifie considérablement les éloges de plusieurs savants très distingués, je comprends cependant le but principal de ces lettres. Le désir que me paraît avoir l'Académie de voir mes faibles productions serait un puissant motif pour que je m'empressasse de les lui présenter, mais plusieurs sont inférieures à la *Balance de la nature*, tel que mon *Entretien sur le Havre*, imprimé en 1781 ; mon *Esquisse d'un tableau général du genre humain* (...) ; Je joins ici, Monsieur, celles (les observations) que j'ai faites sur les moules de mer et sur les hirondelles, qui n'ont point encore paru, persuadée que vous aurez la bonté de les présenter à votre illustre société¹.

¹ Marie Le Masson Le Golft, *Lettre du 28 juin 1785 à Claret de La Tourette*, Ms 268-IV, f. 242, Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon.

Marie Le Masson reprendra ultérieurement (sans doute avant la parution du *Tableau du genre humain*, 1786) cet exposé sur l'envoi de publications à l'Académie de Lyon en dépeignant ses sentiments sur cette démarche :

Lorsque j'osai vous adresser quelques uns de mes ouvrages, j'avais des vues que vous daignâtes apercevoir. Le sentiment flatteur que l'on éprouve par les éloges quoique d'un ordre différent contribuera beaucoup à dissiper la crainte si naturelle aux personnes de mon sexe lorsqu'elles se livrent à la culture des sciences et l'espèce de solitude où l'on se trouve à cet égard dans certaines villes. Ma *Balance de la Nature* devait être jugée avant que je formasse de nouveaux plans, mais que n'avais-je pas à craindre, Messieurs de la vive lumière qui brille au milieu de vos assemblées, de la position du *cercle des Philadelphes*¹, qui dans la zone torride voit la nature sous un aspect absolument différent du nôtre et plus différente encore de celui de Petersbourg. Le *Tableau du genre humain* que vous avez si honorablement accueilli, Messieurs, est également susceptible d'extension, mais où je me trompe, ou ces esquisses doivent rester encore quelque temps sous vos yeux avant de terminer².

C'est la solitude intellectuelle et la crainte du regard que l'on porterait sur son travail qui auraient poussé Marie Le Masson à chercher un compagnonnage intellectuel mais aussi une garantie et une reconnaissance dans les Académies de Rouen, d'Arras et de Lyon, ainsi que dans la correspondance avec les savants. Buffon, en 1784 et 1786, la complimente poliment pour l'envoi de sa *Balance de la Nature* et d'une *Mappemonde* liée au *Tableau du genre humain*. Cependant, il lui laisse entendre que la *Balance de la Nature* est marquée par la sensibilité féminine ; il y a l'envers du compliment : on peut penser que ce n'est donc pas un travail analytique scientifique mais une appréciation esthétique sur la Nature.

¹ Voir James E. Mc Clellan, « L'historiographie d'une académie coloniale : le Cercle des Philadelphes (1784-1793) », *Annales historiques de la Révolution française*, 320 (2000), p. 77-88. Les Philadelphes sont, à St Domingue, une société coloniale dont on a longtemps pensé qu'elle était une émanation de la franc-maçonnerie. En réalité, ce serait davantage une initiative de certains colons blancs pour promouvoir progressivement l'abolition de l'esclavage. Ceci dit, il y eut en France continentale une ou des loges de Philadelphes, explicitement maçonniques, désirant affronter la monarchie. Le marquis François-Marie de Chefdebiens fut le fondateur de la loge des Philadelphes de Narbonne.

² Marie Le Masson Le Golf, *Lettre à Claret de La Tourrette*, Ms 268-IV, f. 273, Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon.

A Montbard, ce 8 juillet 1784.

Votre *Balance de la Nature*, Mademoiselle, est une nomenclature mieux sentie que celles de la plupart de nos savants en us, Linnæus, Wallérius, etc. Je n'en suis pas surpris, car le sentiment a toujours été l'apanage du beau sexe. Vous y avez joint beaucoup d'instruction, et quand même vous vous seriez trompée quelquefois en prenant des apparences pour des réalités, il faudrait mettre encore ces méprises sur le prenant des apparences pour des réalités, il faudrait mettre encore ces méprises sur le compte du sentiment, puisqu'il n'est affecté que de ce qui frappe nos sens. Recevez mes remerciements, Mademoiselle, du cadeau que vous venez de me faire de votre ouvrage, et les assurances de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Comte de Buffon¹.

Marie le Masson nous intéresse aussi par la notice biographique sur l'abbé Dicquemare qu'elle a envoyée en 1789 à l'Académie de Lyon. Le 2 mai 1789 (quelques jours avant l'ouverture des Etats généraux qui devaient marquer le début de la Révolution française), Marie Le Masson écrit à « Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon » :

Au moment où je me dispose à vous annoncer la perte que nous avons faite de M. l'Abbé Dicquemare votre confrère, mon concitoyen et mon Instituteur [au sens de initiateur] la douleur m'arrête. Permettez donc que j'en tienne à la notice que j'ose prendre la liberté de mettre sous vos yeux. Si elle vous retrace, Messieurs, une partie des talents qui méritèrent à ce savant la couronne dont l'avez honoré, si elle vous rappelle ses observations précieuses qui l'ont fait nommer le confident de la Nature, si elle vous donne une juste idée des vertus morales et chrétiennes qui ont toujours été le partage de ce Philosophe, et si enfin elle ne vous laisse aucun doute sur la reconnaissance que je lui dois j'aurai lieu d'espérer avoir rempli mon objet².

Tout est dit : Dicquemare fut un savant, le « confident de la Nature » par ses observations et ses découvertes sur le terrain, un philosophe, un chrétien ; ces qualités ne sont pas antinomiques mais celui qui vient de décéder est présenté

¹ Georges Louis Leclerc de Buffon, *Lettre 551 à Mademoiselle le Masson Le Golf*, (Œuvres complètes de Buffon, Nouvelle Edition, Paris : Le Vasseur, 1884-1885.

² Marie Le Masson Le Golf, *Lettre du 2 mai 1789 à l'Académie de Lyon*, Ms 268-IV, f. 378, Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon.

comme réunissant la science, la philosophie ainsi que les « vertus morales et chrétiennes ».

La notice résume la vie de Dicquemare, le début nous décrit sa formation, le début de son enseignement au havre et sa rencontre avec Marie le Masson :

Parvenu en 1754 à sa vingt-unième année, qui lui donnait le droit de disposer de sa personne et d'un patrimoine peu considérable, M. Dicquemare prit des arrangements pour l'améliorer, fixa son choix dans l'état ecclésiastique et se proposa de l'embrasser afin, disait-il, qu'il régnât plus d'accord entre sa façon de penser et son habit. Il reçut la tonsure en 1756, alla en 58 et 59 étudier en Philosophie à Paris, et suivre les leçons de physique de l'abbé Nollet, qui ne tarda pas à distinguer ses dispositions et la manière dont il y avait été préparé en fit bientôt son ami. M. l'abbé Dicquemare se livra entièrement à l'étude de cette science, et en donna même quelques cours dans sa patrie, espérant qu'on en pourrait faire d'heureuses applications à la marine ; il y joignit des leçons sur l'économie animale. J'eus l'avantage de suivre le dernier. Il publia successivement un Index géographique, un Cosmoplane (instrument) et l'Idée générale de l'astronomie, in 8°, qui eût une seconde édition et fut adoptée par les collèges. M. de La Lande, après avoir fait l'analyse de cet ouvrage, ajoute : "Les amateurs y trouveront une connaissance facile et exacte de ce qu'il y a de plus remarquable dans l'astronomie ; on avait lieu de désirer un livre de ce genre dégagé de calculs et de démonstrations" (Journal des savants, mars 1772)¹.

On a ici un résumé fidèle : Dicquemare est élève de l'abbé Nollet à la fin des années 1750 ; physicien, il enseigne des éléments de physique et d'astronomie et c'est à ce titre que Marie Le Masson suit ses cours vers 1769. Les sciences naturelles et les anémones de mer viendront après.

Marie Le Masson précise justement pourquoi Dicquemare vint aux sciences naturelles, et plus particulièrement à la zoologie expérimentale dans la seconde partie de sa vie :

Ces occupations, quelque utiles qu'elles soient, étaient trop sèches et convenaient moins au génie de M. l'abbé Dicquemare que la contemplation active de la Nature qu'il avait toujours fait concourir avec ses autres précieux travaux. Il publia successivement un grand nombre de mémoires dans le *Journal de Physique* dont plusieurs extraits par l'historien de la nature, M. de Buffon et autres, pour en enrichir leurs ouvrages. La Société

¹ *Ibid.*

royale de Londres en traduisit trois sur les anémones de mer et les inséra dans les *Transactions Philosophiques* en français et en anglais avec figures, numéros 63, 65 et 67. Ce suffrage non équivoque de l'élite d'une Nation, ses dissertations savantes, ses mémoires clairs et précis, ses dessins qui seuls feront la réputation d'un artiste, le soin qu'il prenait d'entretenir une ménagerie marine, et plus encore les instructions qu'il y joignait lui attirèrent la visite de leurs altesses sérénissimes, les princes de la branche d'Orléans, d'un fort grand nombre de savants et de personnes illustres par leur naissance. (...) Comme il était lui-même le pêcheur, l'observateur, le dessinateur, l'historien de ses heureuses découvertes, et que la plupart de ses observations ont été faites en nageant, les savants le titrèrent de Confident de la Nature¹.

On ne saurait être plus précis sur l'intérêt de Dicquemare à l'égard de la Nature vivante, sur ses qualités artistiques et techniques et sur son sens pratique du terrain d'observations et d'expérimentations. En fait Marie Le Masson est douée en partie des mêmes qualités : elle joint notamment au sens de l'observation naturaliste des compétences de dessinatrice, ce qui n'allait pas de soi. De nombreux naturalistes s'adjoignaient les compétences d'un dessinateur naturaliste pour publier leurs œuvres.

L'auteure s'attarde ensuite sur l'estime du roi Louis XVI à l'égard de Dicquemare. En 1786, il envoie son écuyer chez l'abbé pour lui rendre compte de ce qu'était la « ménagerie marine » ; puis il envoie Dicquemare enquêter sur les causes (nuisances humaines) du dépérissement des huîtres dans la baie de Cancale. Enfin, vient le couplet sur l'encouragement financier promis par le Roi pour la publication des dessins d'anémones de mer : « Le Roi sous les yeux duquel fut mis alors une partie des dessins de son Portefeuille, trouva bon que les fonds nécessaires pour la gravure des planches in folio et l'impression de cet ouvrage fussent tirés de son trésor royal, ce qui outre la distinction honorable rendait l'auteur maître d'en diriger l'exécution ». Mais Dicquemare tombe malade à la suite, nous dit Marie, « des fatigues excessives parmi les rochers, et de trop longs séjours au milieu de l'eau ». L'abbé confie alors à son élève (dont il fit sa légataire) la publication de ce fameux « portefeuille », laquelle n'aura jamais lieu. Cyril Le Meur précise que Condorcet aurait refusé la publication du portefeuille par l'Académie parce que celui-ci commençait par une illustra-

¹ *Ibid.*

tion signifiant l'accord de la science et de la religion¹. L'ensemble des papiers de Dicquemare et de Marie Le Masson sera remis par elle-même à la bibliothèque de Rouen.

Voici comment Marie Le Masson décrit la maladie et la fin de l'abbé Dicquemare :

Ce savant s'occupait à le mettre en ordre, à l'augmenter, à l'améliorer, à compléter ses dessins lorsqu'une maladie qu'occasionnèrent par degrés des fatigues excessives parmi les rochers, et de trop longs séjours au milieu de l'eau donna lieu à un désordre considérable dans les mouvements du cœur et de la respiration, à des palpitations violentes, à une intermittence de pouls continuelle et extraordinaire à une forte oppression, à un œdème général et sans fièvre faisant craindre quelque commotion polypeuse dans les vaisseaux et quelque épanchement de sérosités dans la poitrine, ce qui le conduisit plusieurs fois aux portes du tombeau. Ses connaissances physiologiques ne lui permirent pas d'ignorer le danger où il se trouvait. Il appela le docteur LeLièvre-Dézalles qui fit admirer sa prudence et son habileté. M. Dicquemare vit les approches de la mort avec toute la tranquillité possible. Il employa trois jours à indiquer l'ordre qu'il fallait mettre dans son ouvrage et me faisant l'honneur de me regarder comme son élève, il m'en fit don et me fit promettre de la terminer. Il reçut les sacrements de la manière la plus édifiante et dans ce moment, il recouvra l'espérance ; sa convalescence fut longue et imparfaite. Il resta toujours un fonds d'oppression et une intermittence de pouls singulière ; en sorte que les progrès de sa maladie ne firent que se ralentir et ne lui permirent que difficilement de continuer son ouvrage. Après une alternative d'environ deux ans de rechutes et d'intervalles d'une santé très altérée, une fièvre catarrhale se déclara, une douleur profonde dans le côté droit, une toux fatigante, une forte oppression, joints aux désordres habituels du pouls et de la respiration lui manifestèrent de nouveau le danger imminent où il se retrouvait. Ce fut alors qu'il dit à son médecin qu'il y avait longtemps que la philosophie et la religion lui avaient appris à mourir. Les derniers sacrements lui furent administrés le 14 mars 1789. Il les reçut avec une foi et une piété exemplaires².

Le fin de la notice est consacrée à des souvenirs sur Dicquemare et au don

¹ Cyril Le Meur, « Epigones provinciaux de l'écriture apologétique de la nature : l'abbé Dicquemare et Marie Le Masson Le Golf », *Ecrire la nature au XVIII^e siècle. Autour de l'abbé Pluche*, F. Gevrey, J. Bloch, J.-L. Haquette, Presses Universitaires Paris Sorbonne : Paris, 2006, 177-187, p. 182.

² Marie Le Masson Le Golf, *Lettre du 2 mai 1789 à l'Académie de Lyon*, Ms 268-IV, f. 378, Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon.

qu'il fait à Marie Le Masson de son « Portefeuille » (comprendre : ses dessins d'animaux marins) ; curieusement, ce que Marie Le Masson retient ici, c'est le caractère artistique et esthétique de l'œuvre de Dicquemare : les dessins qu'il exécuta à diverses occasions, pour la mort du duc de St Aignan, gouverneur du Havre, pour des décors à l'occasion du voyage du duc et de la duchesse de Chartres en 1770, etc. En fait Marie le Masson présente les mêmes qualités artistiques et s'identifie ainsi à Dicquemare. Ce caractère artistique, voire poétique, se retrouvera durent toute sa vie, que ce soit dans la *Balance de la Nature* ou dans des textes tardifs comme *Rêve d'une Académicienne* :

Mlle Le Masson Le Golft, nous a adressé un écrit en prose ayant pour titre : *Rêve d'une académicienne*. L'auteur s'y propose de montrer combien la fortune est aveugle dans la distribution de ses faveurs. Elle introduit des génies de son invention et qui lui appartiennent. Ces génies ou sylphes sont des pierres précieuses à qui elle prête un caractère analogue à leurs couleurs. Idée vraiment originale et qui fait beaucoup d'honneur à l'imagination de Mlle Le Masson Le Golft, avantageusement connue dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages justement estimés¹.

On voit par cette simple notice que l'auteur a oscillé toute sa vie entre esthétique, poésie et science. Par ailleurs et pour revenir à la question du dessin scientifique, la science du XVIII^{ème} siècle requiert un espace artistique de représentation et le fait d'allier les compétences de dessinateur à celles de scientifiques représentent alors un plus.

4. D'autres textes encore peu connus de Marie le Masson

A part la *Balance de la Nature* et le livre traitant du Havre, un texte important de Marie Le Masson est les *Lettres relatives à l'Education* qu'il faudrait d'ailleurs situer dans la perspective du *Traité de l'Education des filles* de Fénelon. On y trouve une lettre qui traite de l'éducation scientifique des filles, ce qui est

¹ François-Philippe Gourdin, « Belles-Lettres, Rapport fait par M. Gourdin », *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen* (1811), 67-212, p. 69. François-Philippe Gourdin (1739-1825), bénédictin jusqu'à la Révolution française, était en 1809-1810 secrétaire de l'Académie de Rouen et conservateur de la bibliothèque de cette ville. Il s'occupait des activités littéraires de l'Académie.

une première à l'époque. Mais, ce qui est assez banal, l'insistance porte d'abord sur l'éducation religieuse ; cependant, dans la suite des *Lettres*, on trouve pratiquement toutes les disciplines : philosophie, sciences, géographie, architecture, agriculture, rien n'est négligé et tout est important pour l'éducation des filles. Si on compare avec les règlements et usages des communautés religieuses enseignantes de l'époque qui se chargent de l'éducation des filles, c'est vraiment novateur. Martine Sonnet écrit à ce propos : « Peu d'écolières s'aventurent au-delà de l'instruction religieuse, de l'alphabétisation et des travaux d'aiguilles. (...) Les autorités scolaires qui, dans leur grande majorité, prônent un enseignement dosé au plus juste ne risquent pas de favoriser les funestes effets d'une science féminine trop poussée »¹. L'auteur poursuit en expliquant que, parmi les apprentissages spécialisés plus poussés pour les filles, on trouve communément au XVIIIe siècle, l'histoire, la géographie et la grammaire... mais pas les sciences. Dans ses mémoires, Mme De Chastenay explique, en parlant du couvent, que « l'instruction d'ailleurs y était nulle »². La crainte d'en apprendre trop aux filles, les aprioris religieux sur le temps perdu ou sur la vanité sont omniprésents, d'où le caractère novateur du livre de Marie Le Masson ; les connaissances réservées aux filles au XVIIIe siècle restent retraits. Une autre novatrice, pendant la Révolution, Mlle Lenoir, propose aux jeunes filles des lectures en histoire, littérature, géographie, astronomie. Les initiatives des femmes préceptrices ou qui enseignent dans des pensions pendant la Révolution (ce que fera aussi Marie Le Masson) vont ouvrir à un renouvellement des pratiques d'éducation des filles³.

Si on regarde les occurrences du mot « science » dans les *Lettres relatives à l'éducation*, dès les préliminaires, l'auteur annonce trois grandes catégories de sciences : « les sciences intellectuelles » (il s'agit de la théologie, la philosophie et ce que nous appellerions sciences humaines), les « sciences exactes » et les « sciences naturelles »⁴. On note dans le livre 9 occurrences du mot « science »

¹ Martine Sonnet, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Cerf : Paris, 1987, p. 257.

² Martine Sonnet, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Cerf : Paris, 1987, p. 186. Comtesse Victorine de Chastenay, *Mémoires, 1771-1815*, publiées par Alphonse Roserot, tome I, *L'Ancien Régime, la Révolution*, Plon : Paris, 1896, p. 10-11.

³ Marie-Antoinette Lenoir, *L'institutrice et son élève, ou dialogue à l'usage des jeunes demoiselles*, Londres, 1798, tome II, p. 179-187.

⁴ Marie Le Masson Le Golfé, « Avertissement », *Lettres relatives à l'éducation*, Buisson : Paris, 1788,

pris dans un sens général, pouvant concerner toutes les disciplines, 5 occurrences au sens de « sciences intellectuelles », 9 occurrences au sens de sciences exactes, physiques et naturelles, et enfin 5 occurrences du terme pris en un sens particulier (histoire, géographie, sciences occultes...). On a donc une représentation non négligeable des disciplines scientifiques mais aussi de la philosophie, et c'est d'autant plus étonnant dans un livre concernant l'éducation des filles.

Si j'écrivais pour une personne moins instruite que vous l'êtes, Madame, je descendrais jusqu'aux détails d'une grande maison, pour faire apercevoir à cet égard l'utilité des principes de la physique : mais ne perdons point de vue la plus grande de toutes. En considérant les sciences intellectuelles, votre digne élève aura reconnu la supériorité de l'homme sur toute la nature ; et en voyant dans les sciences naturelles ce même homme, contre sa constitution physique, traverser les mers, se perdre dans les nues, et redescendre tranquillement sur la terre ; diriger la foudre à volonté, vaincre les cétacés jusque dans leur élément , etc. ne sera-t-elle pas prémunie contre ces discours captieux, qui placent à côté de lui le stupide animal, tendent à faire oublier que ce bel ordre que nous admirons aujourd'hui, cette magnificence créée pour manifester la puissance infinie, doit un jour se détruire, et que l'homme n'est jamais plus grand que lorsque dans l'esprit de l'Eglise, il s'humilie devant son Créateur¹.

Le style est grandiloquent mais l'ouverture est là, il s'agit d'initier les filles aux principes de la physique au sens large, c'est-à-dire à l'ensemble des sciences de la Nature. Par contre, le raisonnement est assez malebranchiste (tout en rappelant aussi l'apologétique de Fénelon dans la *Démonstration de l'existence de Dieu*) ; c'est-à-dire que vers 1785-1788, il date d'un siècle : il s'agit d'admirer l'ordre de la Nature, d'en tirer une science (le rapport entre science et ordre est implicite ici) mais aussi d'en reconnaître le Créateur.

La Lettre VIII est d'ailleurs entièrement consacrée à la physique comme la Lettre VI était orientée vers l'observation des corps naturels. Si les sciences naturelles sont le lieu par excellence d'observation de la nature qui se révèle sous des formes spécifiques et belles (la tige du lis, les fruits, le poisson argenté, le poulpe), la physique est « cette science [qui] exige plus qu'aucune autre qu'on

p. VII.

¹ Marie Le Masson Le Golf, « Lettre VIII du 1^{er} juin 1786 », *Lettres relatives à l'éducation*, Buisson : Paris, 1788, p. 79-80.

en saisisse bien les principes à cause de la grande quantité d'applications »¹. Marie Le Masson recommande l'initiation d'une jeune fille aux connaissances descriptives qu'on avait à l'époque de l'électricité :

L'électricité atmosphérique qui produit le tonnerre et les éclairs, est encore, ce me semble, un beau sujet d'entretien. Mais avec quelle satisfaction Mademoiselle de [Puget] n'écouterait-elle pas l'histoire des moyens par lesquels les physiiciens de notre siècle sont parvenus à connaître l'identité du fluide électrique et de la matière de la foudre ! Vous savez, Madame, que ce fluide qu'ils ont l'art de mettre en action dans leurs cabinets, dont ils augmentent à volonté l'énergie, et qui est, pour ainsi dire, à leurs ordres, produit entre leurs mains les mêmes effets que le tonnerre enfante chaque jour : vous savez encore que les métaux étant reconnus pour les meilleurs conducteurs de la matière de la foudre et de celle de l'électricité, il s'en est suivi une découverte qui fait honneur à ce siècle : c'est l'invention des paratonnerres, par le moyen desquels, en soutirant la matière électrique surabondante dans une partie de l'atmosphère, etc., on parvient à préserver les édifices des effets de la foudre descendante ou ascendante, et conséquemment à nous en préserver nous-mêmes. Qui eût cru, il y a cinquante ans, qu'en frottant un morceau d'ambre ou de verre pour enlever des fragments de plumes, on dût être conduit à diriger le tonnerre à volonté².

L'idée de Marie est de retracer l'histoire de l'électrostatique au XVIII^e siècle pour en comprendre les applications utiles, notamment l'invention du paratonnerre. Cela fait partie de la culture scientifique et des applications de l'époque.

En 1777, Bernardin de Saint-Pierre répondait à un sujet de concours donné par l'Académie de Besançon : « Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs ? ». Après avoir donné des exemples de condition féminine et de statut de la femme dans l'histoire, en particulier dans l'antiquité, l'auteur aborde la nature et la composition de l'éducation féminine. Il n'est pas évident que ce compatriote de Marie le Masson ait pu avoir une influence sur sa pensée éducative. En effet, le principal (peut-être le seul) point commun est de réserver l'éducation des filles à la famille, en particulier à la mère, et de rejeter le rôle des couvents dans ce domaine. En confiant à la

¹ Marie Le Masson Le Golft, « Lettre VIII du 1^{er} juin 1786 », *Lettres relatives à l'éducation*, Buisson : Paris, 1788, p. 65.

² Marie Le Masson Le Golft, « Lettre VIII du 1^{er} juin 1786 », *Lettres relatives à l'éducation*, Buisson : Paris, 1788, p. 68-70.

comtesse de Puget l'éducation de sa fille, Marie Le Masson adopte cette position de Bernardin de Saint-Pierre. Mais Bernardin insiste essentiellement sur la vertu et sur la sensibilité, l'affectivité, là où Marie envisage une éducation complète qui intègre les Lettres, les sciences et les arts. Bernardin considère les livres comme inutiles, voire dangereux pour l'esprit des femmes, contrairement à ce que proposera Marie Le Masson¹. Dans le sillage de Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre considère qu'une éducation extérieure à la famille est corruptrice, alors que Marie ne s'exprime pas sur ce sujet.

Divers textes plus ou moins scientifiques de Marie Le Masson furent publiés avant la Révolution dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rozier ou dans d'autres publications :

- En 1780, des « Remarques sur le gonflement du lait dans l'ébullition ». Ce mémoire a pour but, entre autres, de décrire les diverses « fermentations » que Marie croit déceler dans le lait et d'observer la capacité qu'a le lait en ébullition de contenir de l'air.
- En 1784, les « Recherches sur les moules » et « Sur les hirondelles » dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen*. On note déjà en 1779 des « Observations sur les moules » dans le *Journal de Physique*. Il s'agit d'expériences sur le développement et la régénération des moules, dans la ligne de celles de Tremblay sur les hydres, 40 ans plus tôt.

Après la Révolution, elle écrira très peu et ses textes resteront souvent à l'état de manuscrit : par exemple, le *Rêve d'une Académicienne*, lu à l'Académie de Rouen en 1810, un *Mémoire sur la chenille de mer*, lu en septembre 1810². A été publié en 1807, la synthèse d'un rapport sur une des rares études naturalistes de Marie Le Masson à cette période : il s'agit d'une étude sur le lompe (*Cyclopterus lumpus*) dont le rapporteur est Louis-Joseph Deu de Perthes (1738-1818).

Ce poisson, dit M. Deu dans le rapport que vous l'avez chargé de faire sur ce mémoire, est de la classe des branchiostèges (poissons cartilagineux à branchies libres), du genre des cycloptères (poissons à nageoires pectorales, rapprochées en cercle) et il s'appelle

¹ Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres complètes*, Auguste Wahlen : Bruxelles, 1820, p. 95.

² Il s'agit sans doute des *Holothuries* ou Concombres de mer.

vulgairement *Lièvre de mer*. Le savant Dicquemare l'avait nommé *le Riche*, à cause de sept rangs de tubercules blancs dont il est orné. (...) Mademoiselle Lemasson entre dans tous les détails propres à donner une idée exacte de sa forme extérieure, de ses proportions, de la situation respective des diverses parties dont il est formé et de ses couleurs. La dissection anatomique lui offre ensuite les moyens de décrire les organes intérieurs. L'auteur appelle particulièrement l'attention sur une plaque circulaire ou coquille annelée qui se trouve entre les deux nageoires pectorales du lompe et qui lui sert à s'attacher fortement aux rochers et aux pierres. D'après les observations de Mademoiselle Lemasson, l'adhérence subsiste encore après la mort, et même après que la plaque a été séparée du corps du poisson. En appliquant cet organe à un carreau de marbre, Mademoiselle Lemasson souleva cette masse, quoiqu'elle fût du poids de huit livres. L'auteur ayant remarqué beaucoup d'analogie entre la manière dont les lompes, les anémones et les grands polypes de mer s'attachent aux corps solides, donne à cette occasion l'extrait d'une dissertation de son savant instituteur, insérée dans le journal de physique, mois de juillet 1784, dans laquelle il explique un phénomène semblable dans les polypes de mer¹.

Dans ce texte, plusieurs références à Dicquemare et à une dissection du *Cyclopterus* faite de son vivant par Marie, suggèrent qu'il s'agit d'une reprise d'un travail non publié ou non présenté à l'Académie de Rouen, mais qu'il y eut peu de réinvestissement de ce sujet vers 1807.

Divers textes non publiés de Marie le Masson se trouvent à l'Académie de Rouen ou à la Bibliothèque municipale de Rouen, où sont conservés ses papiers et ceux de Dicquemare ; ils gagneraient à être étudiés de façon plus systématique, encore que la grande diversité des sujets d'intérêt de Marie Le Masson rende malaisée une étude de son « œuvre ».



¹ Jean-Baptiste Vitalis, « Ichtyologie », Rapport de M. Vitalis, *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, 1807, 50-86, p. 55-57. Jean-Baptiste Vitalis (1746-1832) fut professeur de chimie et auteur de nombreuses notices et rapports scientifiques pour l'Académie de Rouen.

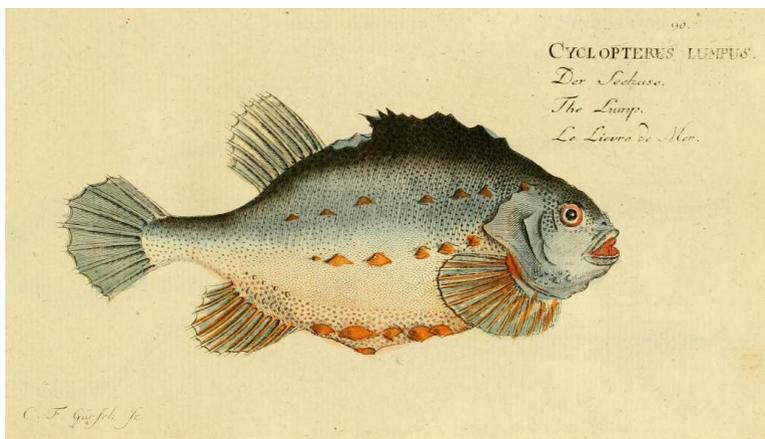
5. Conclusion

Que conclure de cette brève étude sur Marie Le Masson Le Golft, personnage déjà abordé par Cyril Le Meur et par Marc Décimo, après l'avoir été dans les années 1900 par la biographe Noémie Oursel ? Cette femme scientifique et littéraire à la fois est paradoxale par bien des aspects : elle se veut scientifique mais semble demeurer à la préséance au sens de Gaston Bachelard et mêler à la science une esthétique préromantique qui nous la ferait volontiers comparer à son compatriote Bernardin de Saint-Pierre. Sa démarche scientifique n'aboutit pas vraiment, au point qu'elle semble l'avoir abandonnée, en partie du fait des perturbations de la Révolution française, mais aussi parce que ses travaux ne pouvaient sans doute pas aboutir dans le début de professionnalisation impulsé par les institutions scientifiques du premier dix-neuvième siècle. Elle a sans doute hésité entre sciences, art et lettres. Cette hésitation est aussi le lieu d'une réflexion interdisciplinaire sur la nature et sur l'homme et c'est sans doute le point de vue esthétique qui ferait chez elle le lien entre des domaines disciplinaires différents. Par ailleurs, plusieurs textes montrent qu'elle est une catholique convaincue : pendant et après la Révolution, elle persiste à présenter l'œuvre de l'abbé Dicquemare quasiment dans le contexte d'une théologie naturelle, ce qu'avait déjà voulu faire cet auteur, d'où l'ire de Condorcet et de l'Académie des Sciences de l'époque ; en même temps, elle est sans doute marginale dans une Eglise catholique qui ne reconnaît pas vraiment à l'époque la possibilité pour une femme de mener une vie intellectuelle et scientifique (et une femme non mariée de surcroît !). Enfin, elle est très attachée aux Lumières, elle persistera après la Révolution à se réclamer des Lumières et du XVIII^e siècle, alors que les années 1810-1825 marquent une forte réaction dans le sens contraire ; mais en réalité, ce qu'elle écrit montre qu'elle était demeurée malebranchiste à la veille de la Révolution française, ce qui est le cas d'autres auteurs catholiques à la même époque. Sa philosophie est davantage celle de Malebranche que celle de Rousseau, dans la mesure où l'ensemble des textes qu'elle écrit vont dans le sens d'une présence de Dieu immanente au monde physique et à l'origine des lois de la nature. De ce fait, elle s'attache à mettre en valeur chez Dicquemare, l'unité entre l'homme d'Eglise et l'homme de science. Y compris dans les *Lettres relatives à l'éducation*, on trouve un rapport entre Dieu Créateur et l'étude de la nature par la notion d'ordre, l'ordre du monde témoignant du Créateur. On

pourrait penser qu'il y a là une forme de théisme mais les divers textes vont dans le sens d'une affirmation du catholicisme et d'une vision d'un ordre des choses conforme à la philosophie de Malebranche. On en trouve une preuve à la fin de la *Lettre du 2 mai 1789* où, citant Dicquemare, elle écrit : « Mille fois heureux l'homme libre et instruit, qui livré à la contemplation active de la nature, à la pratique d'une philosophie toute chrétienne, recréé par la culture des Lettres et des arts compte au nombre des fruits de ses méditations et de ses expériences d'utiles découvertes »¹. Autre paradoxe : Comme Dicquemare et comme Bernardin de Saint-Pierre, elle milite pour l'abolition de l'esclavage avant la Révolution, au Havre, dans une ville où les négociants tirent leurs bénéfices de la traite des esclaves² ; mais elle demeure finalement assez intolérante quant aux caractéristiques ethniques et culturelles des peuples non européens. Une figure paradoxale donc d'une femme intellectuelle (nous n'irons pas jusqu'à la décrire comme une *vieille fille savante*, selon l'expression de Noémie Oursel) mal intégrée dans la société de son temps et qui sera aussi et longtemps une enseignante et une éducatrice novatrice. C'est peut-être sur ce point qu'il faudrait insister en terminant : si elle a pratiqué l'enseignement par nécessité de survie, elle l'a fait aussi sans doute par conviction (du moins son ouvrage sur l'éducation permet-il de le supposer) ; elle fait partie de ces professeurs formés sous l'ancien régime, parfois ruinés par la Révolution, et qui, après le coup d'état de thermidor (1794), vont reprendre progressivement une activité privée d'enseignement à domicile ou dans de modestes écoles ou pensions, en ouvrant de nouvelles voies à l'enseignement littéraire ou scientifique, notamment pour les filles.

¹ Marie Le Masson Le Goltf, *Lettre du 2 mai 1789 à l'Académie de Lyon*, Ms 268-IV, f. 378, Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Lyon.

² Voir : Madeleine Pinault Sorensen, « Le regard de quelques membres de l'Académie de Rouen sur les noirs au temps des Lumières », *Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie*, 1 (2009), p. 85-105.



Cyclopterus lumpus. Planche n. 90, dans M.E. Bloch, *Ichthyologie ; ou, Histoire naturelle des poissons*. En six parties avec 216 planches dessinées et enluminées d'après nature, Berlin, Chez l'auteur, 1796 (<http://www.archive.org/details/ichthyologieouhi01bloc>).